



LE DÉPARTEMENT

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

ENVIRONNEMENT

INFORMATION PRESSE

10 DÉCEMBRE 2020

Le Département du Var remporte le Prix du Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour l'aménagement de l'Espace nature départemental du Plan



Le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes récompense les initiatives qui font le choix de préserver ou de restaurer des zones humides littorales pour les bienfaits qu'elles procurent aux populations, tout en améliorant leur fonctionnalité et diversité.

Il est ouvert aux collectivités locales (communes, EPCI, syndicats mixtes) ou autres gestionnaires publics et privés de zones humides dans les régions Occitanie, SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Corse, ayant porté un projet sur une commune littorale, en lien, pour sa cinquième édition, avec le thème « Préserver les zones humides pour le bien-être des populations ».

CONTACT

Françoise TASSY
Attachée de presse
Tél. 07 86 46 93 17
Cabinet du Président
Direction de la Communication
Département du Var
presse@var.fr

Le Département du Var a concouru à la cinquième édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes en présentant le projet et la réalisation de l'Espace nature départemental du Plan, situé sur les communes de La Garde et Le Pradet.

Unique dans le sud de la France, de par sa taille, 135 hectares et son aménagement, l'Espace nature départemental du Plan invite aujourd'hui à la découverte de l'une des dernières plaines côtières inondables de Méditerranée, caractérisée par une biodiversité exceptionnelle et offre au public un espace de détente, de loisirs et d'apprentissage dans le respect du site, classé zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique.

Le jury a considéré que « l'initiative du Département associait de manière remarquable la restauration du milieu au bien-être social et à la nature en ville et présentait un bon équilibre entre le volet restauration et le volet sensibilisation ».

Il a souligné « l'originalité et la pertinence de la démarche » ainsi que « la concertation et l'implication des élus, l'intégration des enjeux des milieux aquatiques comme axes forts dans cet aménagement du territoire » **et a attribué le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes au Département.**

Le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes sera remis aux représentants du Département lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) qui se déroulera en 2021 à Marseille.

Ainsi, l'aménagement de l'Espace nature départemental du Plan illustrera et valorisera lors de ce congrès, la mise en œuvre, sur le littoral méditerranéen, d'une politique locale en faveur des zones humides et du bien-être des populations qui en dépendent.

Le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes, c'est aussi **66 arbres supplémentaires** d'une valeur de 4 000 euros **qui seront prochainement plantés sur l'Espace nature départemental du Plan en ripisylve et le long des sentiers** : érable à feuilles d'obier, frêne à fleurs, arbre de Judée, tremble et poirier à feuilles d'amandier.

Ces essences ont été choisies par les agents du Département gestionnaires du site pour leur résistance aux milieux secs (pour ceux à planter sur les espaces surélevés) ou au contraire pour leur bon comportement en zone humide, près des bassins ou des cours d'eau.

Le Pôle relais-lagunes méditerranéennes est un centre de ressources et d'animation interrégional animé par l'association la Tour du Valat, association spécialisée dans la gestion des zones humides méditerranéennes.

Ce Pôle relais a pour objectif de favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et d'encourager de meilleures pratiques de gestion sous l'autorité de la Dreal Paca.

Le jury du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes est composé de membres du comité de pilotage du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Agence de l'eau RMC, Office français pour la biodiversité, DREAL PACA, régions Occitanie et Sud-PACA) et les partenaires du Pôle-relais lagunes en région (Tour du Valat, Office de l'Environnement de la Corse et CEN L-R).



L'Espace nature départemental du Plan, un espace naturel sensible à découvrir

La plaine du Plan est une vaste Zone d'Expansion de Crues (ZEC) et joue un rôle de bassin de rétention « naturel » protégeant les quartiers urbanisés de La Garde, du Pradet et de Toulon des inondations.

Classée zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique, elle s'étend sur les communes de La Garde et du Pradet.

Boisée au sud, elle est composée, dans sa partie nord, de prairies sèches et humides, selon les saisons. Cette variété de milieux et ce caractère humide font de la plaine du Plan un site remarquable qui abrite plus de 15 espèces végétales protégées dont la *Bellevalia trifoliata*, une jacinthe à trois feuilles présente nulle part ailleurs en France. Au niveau de la faune, de nombreuses espèces rares comme des papillons, des chauve-souris, des batraciens et plus de 100 espèces d'oiseaux, vivent dans ces milieux. Cette plaine était fragilisée notamment par la prolifération de frênes qui menaçait les espèces patrimoniales liées aux milieux ouverts et les décharges sauvages de déchets.



Le Département est alors intervenu dès les années 90 pour acquérir les terrains au titre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Aujourd'hui, 135 hectares appartenant au Département ont été aménagés et ouverts au public : ils constituent l'Espace nature départemental du Plan.

Un espace de détente et de loisirs aménagé par le Département dans le respect du site naturel

Le Département a aménagé l' Espace nature départemental du Plan de façon à redonner sa fonction initiale à cette zone humide tout en la valorisant et en accueillant le public.

Le plan d'aménagement, réalisé sur 4 ans dessine un espace naturel ouvert à tous situé à proximité immédiate de quartiers densément peuplés.

Proche de la gare SNCF, il est desservi par un réseau de bus.

Les travaux démarrés en juin 2015 ont consisté à :

- recréer une zone humide « naturelle » afin d'obtenir une diversification des milieux et des habitats, du plus sec au plus humide tout au long de l'année,
- redonner aux cours d'eau (la Planquette, le Nouvel Eygoutier ou l'Eygoutier) un aspect plus naturel et plus fonctionnel. Les berges ont été partiellement « couchées » permettant ainsi au public de pouvoir avoir à nouveau accès à l'eau. Leur tracé a été également partiellement modifié en créant des méandres,
- préserver en l'état de grandes étendues de prairies ou de bois. Vierges de tout aménagement, ces zones servent de refuge pour la faune et la flore : le pâturage permet de maintenir des zones ouvertes propices à une grande biodiversité, la présence de ruches favorise la pollinisation des végétaux,
- résorber les points noirs paysagers : les abris agricoles en ruine ont été démolis en partie et/ou valorisés en tant que lieu d'exposition ou de repos.

Deux d'entre eux ont été consolidés, conservés et servent de refuges pour les chauves souris qui fréquentent le secteur.

À NOTER

Montant total des travaux :

25 M€ TTC

dont 3,26 M€ pris en charge par l'Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée - Corse

et 1,25 M€ par l'Union

Européenne - Fonds Européen de Développement Régional.

Aujourd'hui, ce sont 16 kilomètres de sentiers piétonniers et cyclables, tantôt sur terre, tantôt sur pilotis au-dessus de l'eau, qui permettent aux promeneurs de découvrir toutes les facettes de l'Espace nature départemental du Plan, ses ambiances, ses points de vue, ses jardins, sa maison... Ces sentiers sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. 2,5 km de pistes ont été spécifiquement aménagés pour la pratique équestre.



À l'est, un verger est consacré aux arbres fruitiers du sud de la France : noyers, noisetiers, amandiers, abricotiers, grenadiers, figuiers, oliviers, jujubiers... Des petits bosquets d'une centaine de mètres carrés ont été plantés pour redonner au site son identité de zone agricole, ce qu'elle a été dans le passé.



À l'ouest, à proximité de l'entrée principale, un espace jeux est dédié aux enfants. Les équipements représentent des animaux susceptibles de vivre dans une zone humide, en milieu naturel méditerranéen : toboggan chenille, structure araignée... Des modules de fitness extérieur sont proposés aux plus sportifs : vélo elliptique, barre de traction, marcheur double, machine à squat, banc d'étirement...



Au cœur de l'Espace nature départemental du Plan, sur un îlot :



- l'arboretum offre à voir une collection d'arbres présents en ville, comme le micocoulier ou le melia mais également des espèces méconnues telles que le cyprès chauve, l'arbre à miel ou l'oranger des osages...
- les jardins thématiques ludiques et pédagogiques en lien avec les spécificités de l'Espace nature départemental du Plan invitent les promeneurs à découvrir les strates du sol, les roches du site et des alentours, les différents modes de culture d'un potager bio... et, entre autres curiosités, le jardin à palabres avec ses hamacs et ses bancs.
- les jardins familiaux, parcelles de terrain cultivées depuis de nombreuses années par des familles aux faibles revenus, ont été totalement rénovés et une quinzaine de parcelles supplémentaires ont été créées.



À proximité, la Maison départementale de la nature du Plan offre un point d'observation des plus remarquables. De construction éco-responsable, elle est un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Elle présente, outre l'Espace nature départemental du Plan, les Espaces Naturels Sensibles de tout le département et propose des activités nature gratuites et ouvertes à tous.

Le Département préserve la très grande richesse naturelle du Var et investit pour le bien-être des Varois

Un ENS est un espace naturel qui présente un fort intérêt (paysager, floristique, faunistique...) fragile et/ou menacé, susceptible de bénéficier de mesures de protection, d'une gestion adaptée et de devenir un lieu de découverte des richesses naturelles par le grand public.

Le Département du Var a mené pendant de nombreuses années une politique volontariste en matière d'acquisition d'Espaces naturels sensibles. Aujourd'hui, il est propriétaire de 242 Espaces naturels sensibles et occupe la 2ème place des départements propriétaires d'ENS en terme de superficie acquise. Cette politique a un double objectif, à la fois de préservation de la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels... et d'aménagement pour les ouvrir au public. Le Département a souhaité acquérir des espaces répartis sur l'ensemble de son territoire afin d'offrir à tous, des lieux de détente et de bien être et de contribuer au cadre de vie de ses habitants et de ses visiteurs.

Il assure ainsi la protection et la gestion de 13 618 hectares d'espaces boisés, littoraux, zones humides... acquis au titre de la Part départementale de la Taxe d'Aménagement des Espaces naturels sensibles.

Ces nombreux sites permettent de proposer une large palette de paysages et de milieux naturels : du littoral aux Pré-Alpes varoises, des bords de rivières aux falaises, des jardins en coeur de ville aux vastes plateaux calcaires.

À NOTER

La Taxe d'aménagement des Espaces naturels sensibles est financée par un prélèvement proportionnel aux surfaces construites ayant fait l'objet d'un permis de construire. Elle est affectée exclusivement aux thématiques environnementales prévues dans le code de l'urbanisme.

Retrouvez la brochure présentant les ENS dans le Var disponible sur var.fr

On peut y découvrir une faune et une flore très riches et variées et un patrimoine remarquable : glacière, tour, charbonnière, four à chaux. Le Département protège, entretient et valorise ces espaces et aménage nombre d'entre eux dont 19 sites qualifiés « Coeur de Nature ».

Il s'est investi sur toutes les facettes de cette politique de gestion durable : la valorisation des paysages, la préservation de la biodiversité et du milieu naturel, la sensibilisation du public à l'environnement, le développement raisonné du tourisme et des loisirs, l'utilisation de l'agriculture comme mode de gestion, la prise en compte de l'insertion professionnelle dans ses projets. Il réalise également des missions de connaissance du milieu naturel à travers des inventaires de la faune et de la flore en présence. Cette connaissance permet ensuite une protection adaptée et une meilleure communication sur la très grande richesse naturelle du département du Var